



2. NOUVELLES DU SIÈGE

- 2. Le mot du président.
- 3. Le mot du trésorier général.
- 4. Nouvelles du siège.

5. ACTUALITÉS

- 5. Ravivage de la Flamme par A. Baudel.
- 5. Le 14 juillet par A. Baudel.

6. HISTOIRE ET TÉMOIGNAGES

- 6. Portrait d'un AET : AET congolais par M. Blesbois.
- 7. L'acné (suite et fin) par F. Léveillé.
- 9. Coiffeur Kurt par A. Goutal.
- 10. Clarinette par J.J. Noirot.
- 12. L'espiègle par H. Frigoul.
- 14. Monseigneur Brand par M. Bonguet.

17. CULTURE

- 17. Les toits polychromes de Bourgogne par C. Baradel-Vallet.

21. MÉMOIRE ET PATRIMOINE

- 21. Ain par G. Blanchard.
- 23. Clavières par A. Nicaud.
- 24. Audinac par G. Rouja.
- 25. Antoine-Espoir Leroy par J.C. Frölich.
- 26. Société protectrice des ET par J. Morel.
- 28. Ricordou par J.P. Leroy.

30. COURRIER DES LECTEURS

- 30. La démagogie par P. Correard.
- 31. La repentance par R. Ouenne.
- 32. La confiance par J.J. Noirot.

33. PROCÈS VERBAUX

- 33. Assemblée générale.
- 35. Conseil d'administration.

37. VIE DE L'ASSOCIATION

- 37. VIE DES ÉCOLES
- 37. Le TILD par J.P. Leroy.
- 38. Cérémonie de fin d'année scolaire (Aix / Autun / Sain-Cyr).
- 43. Graine de stars à Hériot par F. Chevalier.

44. VIE DES PROMOTIONS

- 44. Retour à Tulle des promos 62 à 64 par A. Baudel.
- 45. 5^e retrouvailles AET / AFN par C. Joriot.
- 47. Il y a 30 ans déjà : Autun bac 83.
- 49. Retrouvailles Tulle 51 - 55 par S. Maré.
- 50. La BBB par R.J. Satiat.
- 54. Réunion 2013 Tulle Le Mans 48 - 52 par M. Rulleau.
- 55. 4^e C Tulle 45 / 46 - 50 par R. de Oro.
- 57. Retrouvailles classe 1^{ère} TIE Tulle 62 - 63 par G. Vandomele.

58. VIE DES SECTIONS

81. LES AET ÉCRIVENT

- 81. Une enfance inattendue par S. Atrous.

82. LE CARNET

- 61. État-civil.
- 62. Hommage Marc Daumas par J.L. Darrius.
- 63. Hommage Albert Raut par F. Girauld.

NDLR : Notre journal, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale. Les articles proposés dans le Journal n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

Crédit :

- Photo de couverture : Sculpture d'un enfant de troupe de Maurice Caralp (12 SH 27 TU 29).
- Photo de 4^{ème} couv : Retour à Tulle 46 ans après la fermeture des promos 62 à 64. Agence photo : «Trech Tulle».

LE MOT DU PRÉSIDENT



Comme vous pouvez le constater, le présent journal comporte un nombre de pages important. En effet, nous venons de vivre un premier semestre très chargé en événements ; assemblée générale, manifestations diverses, rencontres de promotions, activité dans les écoles... Nous avons reçu beaucoup d'articles et n'avons malheureusement pas pu tous les intégrer ; enfin nous nous devons de publier, outre les comptes rendu de l'AG et du CA, la dernière version du statut de l'association que vous avez approuvée (document détachable à conserver). De plus, la plaquette de présentation de l'association avec le bulletin d'adhésion étant terminée, nous avons décidé d'en joindre un exemplaire à chaque journal.

L'assemblée générale n'a pas brillé par le nombre de ses participants. C'est à croire que faire une AG à Paris à moindre coût, n'est pas une bonne solution. Il faut toutefois souligner que vous avez été très nombreux à nous transmettre votre pouvoir et je vous en remercie. Par ailleurs, la cérémonie de ravivage de la Flamme en présence de trois délégations d'élèves fut une réussite. Enfin ce fut un plaisir pour moi de participer à

un certain nombre d'événements et surtout de rencontrer bon nombre d'entre vous ; journée régionale des AET à St-Maixent et recueillement sur la tombe du général Matter restaurée, rencontre de ma promotion à Tulle, rassemblement des Issoiriens, distribution des prix à Autun, inauguration de la plaque Jean Galle sur notre monument du Mont Mouchet à Clavières, cérémonie d'Audinac.

Le journal. Faire un journal sans rédacteur en chef, lors d'une période très riche en événements et au moment où tout le monde ne pense qu'aux vacances d'été, est un exercice un peu difficile avec une équipe réduite. Nous y sommes arrivés grâce à la forte implication de Michel Nugeyre, de Gérard Tatin et à la compétence de notre graphiste Tamara Hoha.

Malgré les difficultés rencontrées par ce manque d'effectif, nous avons poursuivi la rénovation du journal en modernisant la couverture. Notre journal s'intitule désormais « AET magazine ».

■ **Alain Baudel**
(62 Tu 67 LM 69 Ai 72)

LE MOT DU TRÉSORIER GÉNÉRAL



Chers présidents de sections et camarades,

Ainsi que je l'avais promis à certains d'entre vous que j'ai rencontrés lors de notre dernière assemblée générale, je vous ai adressé fin Juin par courriel deux documents :

1. un fichier Excel nommé « *modèle sections* », reprenant en quatre onglets l'intégralité des documents que vous nous envoyez au début de chaque année ;
2. un fichier Word nommé « *guide utilisation rapport moral et financier des sections* » vous donnant quelques explications sur un certain nombre de points qui me semblent importants.

Je vous saurais gré de bien vouloir être mon interprète auprès de vos collaborateurs plus précisément chargés de remplir ces documents.

Le nouveau modèle annule et remplace ce qui avait cours jusqu'à présent.

Comme vous l'a précisé le président Baudel lors de l'assemblée générale, notre bureau n'est pas complet en termes d'effectifs, aussi devons-nous nous répartir les tâches, d'où notre souci de simplification. Encore merci de votre agissante participation.

Je reste à votre écoute.

Amitiés AET.

ALERTE COTISATIONS !!

Attention : la dernière assemblée générale du 1^{er} juin 2013 a confirmé la grille tarifaire des cotisations, à savoir :

- **Membre participant (de droit ou sympathisant) : 45 €** (avec 4 journaux) ;
- **Membre participant sans journal : 30€**
- **Conjoint, veuf ou veuve, parent ou enfant d'AET : 25 € ;**
- **Élève de lycée militaire ou étudiant de moins de 25 ans : 10 €.**

Vérifiez que vous êtes à jour de votre cotisation 2013. Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir régulariser selon le processus habituel (section ou siège). Ceci ne concerne pas les adhérents en prélèvement automatique. Je compte sur vous !

Cotisation élèves Aix-en-Provence,

La section AET d'Aix-en-Provence ne pouvant, exceptionnellement cette année, se charger du recueil du renouvellement de cotisation lors des formalités de rentrée scolaire, demande aux élèves DÉJÀ ADHÉRENTS (classe de premières, terminales et 2^e année de prépa.) de bien vouloir adresser leur fiche de renouvellement, accompagnée du chèque de 10 €, directement au siège de l'association :

Ordre : association des AET

Adresse : 166, rue Lafayette 75010 Paris.

■ **Guy Cottreel**
(AU 61 65)